

# RAPPORT DE JURY

## Concours EXTERNE de technicien en gestion administrative (BAP J)

NICE -AMU

Session 2019

-Centre organisateur : Université Nice Sophia Antipolis. -Nombre de postes :

- UNS : 1

- AMU: 5 -Le concours se composait :

- D'une épreuve d'admissibilité : épreuve écrite comportant des questions, résolutions de cas pratiques et d'exercices relevant de l'emploi type et correspondants aux emplois à pourvoir.
- D'une épreuve d'admission : entretien avec le jury

-Jury composé de 5 personnes : 3 femmes et 2 hommes

### 1 -L'épreuve d'admissibilité :

Nombre de candidat : 90

L'épreuve d'admissibilité comportait 2 parties.

-La première partie consistait pour le candidat à répondre aux questions diverses démontrant leurs connaissances de base du système éducatif français et plus particulièrement de l'enseignement supérieur et de la recherche, accompagnées de quelques questions sur la fonction publique ou de culture générale.

Une préparation adaptée en consultant le site internet du MESR ou de la fonction publique pouvait permettre d'acquérir des bases utiles pour répondre à la plupart de ces questions.

-La deuxième partie, plus pratique, comportait un exercice d'orthographe afin d'évaluer le niveau des candidats dans ce domaine. Dans un extrait de texte, le candidat était amené à corriger les fautes et proposer ensuite la bonne orthographe. Puis deux exercices pratiques pour lesquels le candidat était en position de mise en situation. Le 1<sup>er</sup> exercice comportait un certain nombre de données pour lesquelles le candidat devait extraire certains éléments, réaliser des calculs simples, et proposer des éléments d'aide à l'arbitrage à un supérieur hiérarchique et ceci dans un cadre contraint et inhabituel d'absence de réseau informatique, dans un contexte de service de scolarité.

Le deuxième exercice consistait pour le candidat, à la lecture des statuts et des éléments factuels fournis dans le sujet, d'organiser la réunion de conseil en vérifiant la faisabilité. Une attention particulière a été apportée à la rédaction d'un courrier de convocation aux différents membres du conseil, ainsi que sa bonne compréhension des textes. Le candidat devait apporter toutes les informations (dates, heures, lieu etc.) précises et nécessaires. Cet exercice permettait de se rendre compte des capacités de lecture, de compréhension de textes réglementaires mais aussi des capacités rédactionnelles du candidat.

Dans le cadre de ces 2 derniers exercices, une bonne lecture du sujet permettait de répondre de façon juste aux différentes questions. Dans l'ensemble les exercices ont bien été maîtrisés. On peut déplorer que quelquefois certains candidats se sont compliqué l'exercice en s'imposant des calculs ou des présentations qui n'étaient pas nécessaires. Parfois, la gestion du temps n'a pas permis de réaliser la totalité des exercices, cela devrait inciter les candidats à analyser le sujet et s'attribuer un temps pour les réaliser, afin de couvrir l'intégralité du sujet.

## **2 – épreuve d'admission** : entretien avec le jury (3 jours d'audition)

-Nombre de candidats : 32 candidats dont un absent.

-Avant chaque début d'entretien, les membres du jury se présentaient en annonçant leur identité et leur fonction. Puis il était rappelé que le candidat disposait de 5 minutes de présentation et s'ensuivaient 20 minutes d'échanges.

-De manière générale, les candidats ont bien respecté ce temps de présentation. La grande majorité des candidats étaient en position contractuelle dans un établissement universitaire. Le niveau de diplôme était plutôt élevé au maximum Master. On pouvait estimer une moyenne d'âge des candidats entre 35 et 40 ans et beaucoup d'entre eux avaient eu une expérience professionnelle dans le privé. La majorité des candidats était féminine. Pour certains nous avons perçu que les candidats connaissaient certainement bien leur travail quotidien mais présentaient des lacunes au niveau de leur environnement, leur univers professionnel plus élargi et notamment le fonctionnement de leur institution. Pour d'autres, la présentation et les réponses aux questions étaient plutôt scolaires. La réussite à cette épreuve par certains candidats très prometteurs provenait de leur sens de la hauteur et la prise de recul sur leur travail et leur environnement. Connaître et maîtriser le système de fonctionnement et l'organisation de son environnement professionnel est un gage de bonne réussite.

La note la plus haute a été 18/20 et la note la plus basse 5/20.

En conclusion, le jury a cherché à discerner les facultés d'adaptation du candidat, ses aptitudes et ses motivations à s'investir pour occuper un emploi en gestion administrative.

Les candidats retenus ont montré une bonne connaissance et maîtrise de leur environnement professionnel avec une grande capacité à occuper un poste dans la BAP J. Ils ont su démontrer grâce à leur préparation et leurs interventions (écrit et oral) qu'ils ont les qualités professionnelles pour occuper les postes proposés à ce concours.

Quelques candidats ont échoué à quelques points de la liste des lauréats et ont su démontrer également de réelles qualités de préparation et d'interventions, ce qui démontre un grand potentiel en vue de concours futurs.

Pour d'autres candidats, une expérience supplémentaire leur permettra d'acquérir l'assurance nécessaire et envisager la réussite à un prochain concours. Il peut être utile pour certains, de suivre des formations de gestion du stress ou de prise de parole en public, par exemple, pour mieux gérer leurs émotions lors des oraux, ce qui leur permettra de révéler tout leur potentiel.